

n'être pas surpris par la mort il faut regarder chaque journée comme si elle était la dernière. La nuit va bientôt venir ; nous allons retrouver ce lit d'où nous sortons le matin, et qui, ce soir, peut devenir notre lit de mort. Hâtons-nous donc de profiter des heures qui nous restent. Sanctifions-nous par la mortification corporelle et spirituelle ; usons du monde comme n'en usant pas ; ne vivons pas seulement du pain vulgaire, mais vivons aussi du Pain vivant de l'Eucharistie. Notre journée sera pleine, si nous restons unis à Jésus, si nous faisons toutes nos actions pour le glorifier et pour glorifier par lui la Trinité divine en l'honneur de laquelle s'achève notre hymne. L'âme ressuscitée doit vivre de telle sorte qu'elle puisse à chaque instant redire cette doxologie :

Deo Patri sit gloria,  
Et Filio qui a mortuis  
Surrexit, ac Paraclito  
In sempiterna secula.

« Gloire à Dieu le Père, et à son Fils qui est ressuscité d'entre les morts, et à l'Esprit consolateur, dans les siècles éternels. »

## PROFESSION RELIGIEUSE A LA PROVIDENCE

**M**ENDREDI, 9 avril, fête de N.-D. des Sept-Douleurs, a eu lieu dans la chapelle de la Providence, Maison-Mère, la profession religieuse des demoiselles : Caroline Gélineau, dite sœur Vèrène, Montréal ; Joséphine Dupuis, dite sœur François, Montréal ; Eva Dubord, dite sœur Norbert de la Providence, Montréal ; M.-Eugénie Tourigny, dite sœur Marie de la Paix, Saint-Tite ; Emma Roy, dite sœur Pierre de la Croix, Saint-Jean Dorchester ; Clémentine Poisson, dite sœur Léon Joseph, Manchester.

Monsieur le chanoine F. Bourgeault, vicaire-capitulaire de l'archidiocèse de Montréal, a présidé la cérémonie.

Le sermon de circonstance a été donné par Monsieur le chanoine J.-A. Archambault. Le prédicateur avait pris pour texte ces paroles de l'Épouse des Cantiques : *Tenui eum, nec dimittam.* « Je le possède, je ne le quitterai plus. »